

Séance du 18 mars 2021

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Sport et Culture : quel avenir face à la crise du COVID-19 ? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.- pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19 (2021/P02)**

Rapporteur : M. Christian Roh

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 02/2021 du 11 janvier 2021, concernant « Sport et Culture : quel avenir face à la crise du COVID-19 ? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'octroyer un montant de CHF 300'000.— sous forme de crédit exceptionnel, pour apporter un soutien aux associations, fondations et autres structures sportives et culturelles veveysannes sans but lucratif et objectivement touchées par la crise du COVID-19.

Ainsi délibéré en séance du **18 mars 2021**.

Adopté à la quasi-unanimité (deux abstentions).

Pour extrait conforme le 19 mars 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind